



Assemblée générale

Distr. générale
12 mai 2008
Français
Original : anglais

Soixante-troisième session

Rapport du Conseil du commerce et du développement sur les travaux de sa vingt-quatrième session extraordinaire*

Genève, 17-20 mars 2008

Ouverture de la session

1. La session a été ouverte par M. Petko Draganov (Bulgarie), Président du Conseil du commerce et du développement.
2. Des déclarations liminaires ont été faites par M. Supachai Panitchpakdi, Secrétaire général de la CNUCED, et par les représentants des pays suivants : Brésil, au nom du Groupe des 77 et de la Chine; Slovénie, au nom de l'Union européenne; Tchad, au nom du Groupe africain; Philippines, au nom du Groupe asiatique; Cuba, au nom du Groupe latino-américain et caraïbe; Bangladesh, au nom du Groupe des pays les moins avancés (PMA); Fédération de Russie, au nom du Groupe D; États-Unis, au nom du groupe formé par le Japon, les États Unis, la Suisse, le Canada, l'Australie, la Norvège et la Nouvelle-Zélande (JUSSCANNZ), ainsi que d'Israël et de la Turquie; Thaïlande; Chine; Mexique; et Bélarus¹.

I. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

(Point 1 de l'ordre du jour)

3. Le Conseil a adopté l'ordre du jour provisoire publié sous la cote TD/B(S-XXIV)/1 (voir annexe I).

* Distribution préliminaire du rapport du Conseil du commerce et du développement sur les travaux de sa vingt-quatrième session extraordinaire, tenue du 17 au 20 mars 2008 à l'Office des Nations Unies à Genève, qui sera publié, avec les rapports du Conseil sur les travaux de ses quarante-troisième et quarante-quatrième réunions directives et de sa cinquante-cinquième session du Comité, sous la désignation suivante : *Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante-troisième session, Supplément n° 15 (A/63/15)*.

¹ Le texte des déclarations remises au secrétariat pourra être consulté sur le site Web de la CNUCED.



II. Organisation des travaux de la douzième session de la Conférence

(Point 2 de l'ordre du jour)

Tirage au sort du nom du pays à partir duquel sera établi l'ordre des sièges des délégations à la douzième session de la Conférence

4. Conformément à l'usage, il a été procédé à un tirage au sort; le Soudan ouvrira l'ordre alphabétique pour le placement des délégations à la douzième session de la Conférence.

III. Préparation de fond de la douzième session de la Conférence

(Point 3 de l'ordre du jour)

5. Le représentant du Ghana a donné un aperçu de la préparation de la douzième session de la Conférence. Il a informé le Conseil des dispositions prises par le pays hôte concernant les installations de conférence, l'hébergement, le transport, la délivrance des visas, les services de santé, la sécurité et la publicité.

6. Le Président du Conseil du commerce et du développement a présenté le rapport du Comité préparatoire de la douzième session de la Conférence publié sous la cote TD/B(S-XXIV)/L.2. Il a aussi présenté les rapports établis sur les deux rencontres organisées avec la société civile, qui portaient les cotes TD(XII)/PC/2 et TD(XII)/PC/3. Le Conseil a pris note de ces trois rapports.

7. Le Président du Conseil du commerce et du développement a dit qu'il ne pouvait présenter aucun texte négocié car le Comité préparatoire de la douzième session de la Conférence poursuivait les négociations. Il a ajouté que le Comité préparatoire faisait face à une situation de crise, aucun progrès n'étant enregistré dans la rédaction du texte, et a appelé les délégations à continuer de faire tout leur possible pour que les négociations avancent plus rapidement.

IV. Questions appelant une décision du Conseil, qui découlent des rapports et des activités de ses organes subsidiaires ou qui s'y rattachent

(Point 4 de l'ordre du jour)

A. Rapport de la Commission du commerce des biens et services, et des produits de base, douzième session

8. M. Gusti Agung Wesaka Puja (Indonésie), Président de la Commission du commerce des biens et services, et des produits de base, a présenté le rapport de la Commission, qui s'est réunie les 7 et 8 février 2008 à Genève. Le Conseil a pris note du rapport, publié sous la cote TD/B/COM.1/92.

B. Rapport de la Commission de l'investissement, de la technologie et des questions financières connexes, douzième session

9. M. Dmitry Godunov (Fédération de Russie) a présenté le rapport de la Commission, qui s'est réunie les 12 et 13 février 2008 à Genève. Le Conseil a pris note du rapport, publié sous la cote TD/B/COM.2/82.

C. Rapport de la Commission des entreprises, de la facilitation du commerce et du développement, douzième session

10. M. El Mostapha Ait Amor (Maroc), Président de la Commission des entreprises, de la facilitation du commerce et du développement, a présenté le rapport de la Commission, qui s'est réunie les 4 et 5 février 2008 à Genève. Le Conseil a pris note du rapport, publié sous la cote TD/B/COM.3/86.

V. Questions institutionnelles, questions d'organisation, questions administratives et questions connexes

(Point 5 de l'ordre du jour)

A. Préparation de l'examen par la Conférence, à sa douzième session, des listes d'États figurant dans l'annexe de la résolution 1995 (XIX) de l'Assemblée générale

11. Le Conseil du commerce et du développement a accueilli deux nouveaux membres, le Kazakhstan et le Monténégro.

12. Le Conseil a approuvé l'inscription de l'Estonie, du Monténégro et du Kazakhstan sur la liste D des listes d'États figurant dans la résolution 1995 (XIX) de l'Assemblée générale. Le Groupe D a demandé que la requête du Kazakhstan soit approuvée, étant entendu que la décision prise ne préjugerait pas de la composition des cinq groupes régionaux de l'Organisation des Nations Unies aux fins de la répartition des postes au sein de l'Assemblée générale des Nations Unies et de ses organes à New York. Le Conseil a accepté les aménagements demandés par le Groupe D.

B. Désignation d'organismes intergouvernementaux aux fins de l'article 76 du Règlement intérieur du Conseil

13. Le Conseil n'a été saisi d'aucune nouvelle demande émanant d'un organisme intergouvernemental.

C. Désignation et classification d'organisations non gouvernementales aux fins de l'article 77 du Règlement intérieur du Conseil

14. Le Conseil n'a été saisi d'aucune nouvelle demande émanant d'une organisation non gouvernementale.

D. Calendrier provisoire des réunions pour le reste de l'année 2008 et projet de calendrier des réunions pour 2009

15. Le Chef de la Section des services de conférence et de la logistique du secrétariat de la CNUCED a présenté le calendrier provisoire des réunions pour le reste de l'année 2008 et le projet de calendrier des réunions pour 2009, figurant dans le document TD/B(S-XXIV)/CRP.1, qui a été approuvé par le Conseil du commerce et du développement.

VI. Adoption du rapport du Conseil du commerce et du développement

(Point 7 de l'ordre du jour)

16. Le Conseil a autorisé le Rapporteur à établir le rapport sur sa vingt-quatrième session extraordinaire sous l'autorité du Président.

Annexe I

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
2. Organisation des travaux de la douzième session de la Conférence :
 - a) Tirage au sort du nom du pays à partir duquel sera établi l'ordre des sièges des délégations à la douzième session de la Conférence;
 - b) Questions d'organisation en suspens.
3. Préparation de fond de la douzième session de la Conférence :

Rapport du Comité préparatoire.
4. Questions appelant une décision du Conseil, qui découlent des rapports et des activités de ses organes subsidiaires ou qui s'y rattachent :
 - a) Rapport de la Commission du commerce des biens et services, et des produits de base, douzième session;
 - b) Rapport de la Commission de l'investissement, de la technologie et des questions financières connexes, douzième session;
 - c) Rapport de la Commission des entreprises, de la facilitation du commerce et du développement, douzième session.
5. Questions institutionnelles, questions d'organisation, questions administratives et questions connexes :
 - a) Préparation de l'examen par la Conférence, à sa douzième session, des listes d'États figurant dans l'annexe de la résolution 1995 (XIX) de l'Assemblée générale;
 - b) Désignation d'organismes intergouvernementaux aux fins de l'article 76 du Règlement intérieur du Conseil;
 - c) Désignation et classification d'organisations non gouvernementales aux fins de l'article 77 du Règlement intérieur du Conseil;
 - d) Calendrier provisoire des réunions pour le reste de l'année 2008 et projet de calendrier des réunions pour 2009.
6. Questions diverses.
7. Adoption du rapport du Conseil.

Annexe II

Participation^a

1. Les représentants des États ci-après, membres de la CNUCED, ont participé à la session :

Afghanistan	Indonésie
Afrique du Sud	Iran (République islamique d')
Albanie	Iraq
Algérie	Irlande
Allemagne	Israël
Angola	Italie
Arabie saoudite	Jamaïque
Argentine	Japon
Autriche	Jordanie
Bangladesh	Kazakhstan
Bélarus	Koweït
Belgique	Lettonie
Bénin	Liban
Bhoutan	Madagascar
Botswana	Malaisie
Bulgarie	Maldives
Cameroun	Mali
Chili	Maurice
Chine	Mauritanie
Congo	Maroc
Côte d'Ivoire	Mexique
Cuba	Monténégro
Égypte	Mozambique
El Salvador	Myanmar
Espagne	Népal
Estonie	Nicaragua
États-Unis d'Amérique	Nigéria
Éthiopie	Oman
Ex-République yougoslave de Macédoine	Ouganda
Fédération de Russie	Pakistan
Finlande	Paraguay
France	Philippines
Gabon	Portugal
Ghana	Qatar
Grèce	République arabe syrienne
Haïti	République de Corée
Guinée	République démocratique du Congo
Honduras	République démocratique populaire lao
Inde	République tchèque

^a La liste des participants porte la cote TD/B(S-XXIV)/Inf.1.

République-Unie de Tanzanie	Swaziland
Roumanie	Tchad
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Thaïlande
Sénégal	Swaziland
Serbie	Tunisie
Singapour	Turquie
Slovaquie	Venezuela (République bolivarienne du)
Slovénie	Yémen
Soudan	Zambie
	Zimbabwe

2. Les États observateurs ci-après étaient représentés à la session :
 - Saint Siège
 - Kazakhstan
3. Les organismes intergouvernementaux ci-après étaient représentés à la session :
 - Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique
 - Union africaine
 - Agence de coopération et d'information pour le commerce international
 - Communauté européenne
 - Organisation internationale de la francophonie
4. L'organisme des Nations Unies ci-après était représenté à la session :
 - Centre du commerce international
5. Les institutions spécialisées ci-après étaient représentées à la session :
 - Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
 - Organisation mondiale du commerce
6. Les organisations non gouvernementales ci-après étaient représentées à la session :
 - Catégorie générale
 - Cameroon Organization for Promoting International Economic Cooperation
 - Comité consultatif mondial des amis (Quakers)
 - Village Suisse ONG (VSONG)
 - Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté